Madame, Monsieur,

COMITÉ SCIENTIFIQUE
Pr. Nadine Attal (MD)
Dr. Béatrice Clairaz (PH)
Pr. Serge Perrot (MD)
Dr. Pascal Louis (PH)

PROMOTEUR
Laboratoire UPSA

CENTRE LOGISTIQUE
KAPPA Santé
N° VERT APPEL GRATUIT 0800 060 886
optymed2@kappasante.com

Le laboratoire **UPSA** souhaite vous proposer de prendre part à **une étude épidémiologique nationale multicentrique sur les bénéfices d'une formation sur la douleur menée auprès de pharmaciens et préparateurs en pharmacie dans 200 pharmacies communautaires en France.**

La prise en charge de la douleur est encore insuffisante en France et la formation des professionnels de santé est partie intégrante de l'amélioration de cette prise en charge. Une étude menée en France en 2017 a révélé que seulement un tiers des préparateurs en pharmacie et deux tiers des pharmaciens avaient reçu une formation sur la douleur*.
Suite à ces résultats, une formation relative à la prise en charge de la douleur et aux antalgiques a été élaborée en collaboration avec la SFETD Société Française pour l'Etude et le Traitement de la Douleur (SFETD) et la Société Francophone des Sciences Pharmaceutiques Officinales (SFSPO).

L'étude **OPTYMED 2** vise à explorer les bénéfices de cette formation sur les connaissances et les pratiques officinales en matière de prise en charge de la douleur. Il s'agit d'une étude menée auprès de pharmaciens et préparateurs en pharmacie mis en situation face à des cas pratiques avant, après et à distance de la formation. La formation interactive s'effectuera en format e-learning. Elle se déclinera en 4 modules portant sur les douleurs fréquemment rencontrées à l'officine, ainsi qu'un module d'évaluation pour mesurer le niveau de connaissance acquis sur ces modules.

Votre concours à l'étude **OPTYMED 2** est important afin d'améliorer la connaissance générale de la douleur et la prise en charge de patients à l'officine.

La participation à cette étude sera rémunérée au niveau de l'officine à hauteur de 70 € HT par participant avec le maximum de 2 participants par pharmacie, dont un pharmacien et un préparateur.

Le traitement de données mis en œuvre pour cette recherche sera mené conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et du Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD).

La société Kappa Santé est mandatée par UPSA pour réaliser la mise en place et le suivi de cette étude, ainsi que la gestion des données et les analyses statistiques.

Si vous souhaitez participer à l'étude **OPTYMED 2**, merci de nous retourner le coupon-réponse joint à ce courrier par retour de mail à l'adresse optymed2@kappasante.com dans un délai de 2 semaines.

A réception, nous vous adresserons votre dossier administratif comportant le synopsis de l'étude et le contrat de participation. Kappa Santé vous accompagnera tout au long de ces démarches administratives.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Yves MILON
Directeur médical UPSA – Directeur de l'étude **OPTYMED 2**

*Delouya S. & al. Pharmacist-led medication for pain in France: what population are we talking about? Results of the OPTYMED study. Presse Med. 2019; 48: e273–e283

OPTYMED 2

« Bénefices d'une formation auprès des pharmaciens et préparateurs en pharmacie sur les connaissances et pratiques officinales en matière de la prise en charge de la douleur en officine en France »

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

Il est requis **2 participants par officine, donc un pharmacien et un préparateur**, répondants aux critères ci-dessous :

- ✔ professionnels diplômés
- ✔ permanents (en CDI ou en CDD en cours au moins pour les 6 mois à venir après la date du démarrage de l'étude),
- ✔ à temps plein ou partiel (50% et plus)
- ✔ en mesure de participer à l'étude sur toute sa durée (6 mois)
- ✔ et acceptant de recevoir la formation à la douleur dans sa totalité et de compléter les deux évaluations.

SCHÉMA DE L'ÉTUDE

OPTYMED 2 est une étude épidémiologique, nationale et multicentrique, menée auprès de professionnels de santé, pharmaciens et préparateurs exerçant dans des pharmacies communautaires en France et recevant une intervention sous la forme d'une formation sur la douleur.

La formation proposée sur la douleur est **une formation en ligne** (e-learning).
La durée totale de la formation est d'**environ 60 minutes sous la forme de 4 modules d'environ 15 minutes** chacun. La formation peut se dérouler en une ou plusieurs fois **sur 7 jours**.
En début d'étude, les participants compléteront un questionnaire relatif à leurs propres caractéristiques et celles de l'officine.
Les participants **seront répartis aléatoirement dans 2 groupes** à l'issue de la phase de contractualisation :

MODULES DE FORMATION :

- **Généralités sur la douleur**
- **Céphalées**
- **Douleurs aigues de l'appareil locomoteur**
- **Douleurs chroniques**

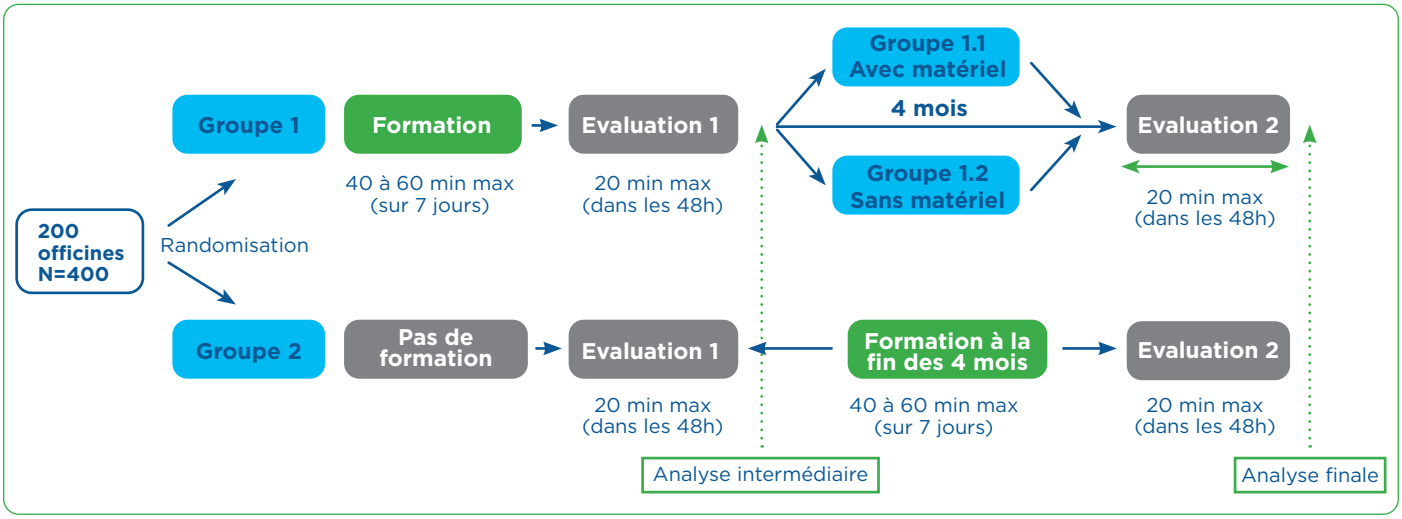

Schéma 1. Méthodologie d'OPTYMED 2

GROUPE 1 : Les participants réaliseront la formation dans les 7 jours suivant la randomisation.
A l'issue de leur formation, les participants compléteront une **évaluation online de 50 questions** incluant des mises en situation pour valider leur niveau de connaissance et leur gestion de cas pratiques. **Au cours de la période post formation**, les participants seront répartis aléatoirement (au niveau de l'officine) dans 2 sous-groupes selon leur accès ou non à un matériel de synthèse post-formation (fiches de synthèse récapitulant points essentiels, situations à risque et arbres décisionnels) et à la formation online.
Quatre mois après la passation de l'évaluation initiale, les participants compléteront de nouveau l'évaluation. A l'issue de cette deuxième évaluation, ils seront amenés à compléter un **questionnaire de satisfaction** sur la formation (Schéma 1).

GROUPE 2 : Les participants compléteront une **évaluation online de 50 questions** incluant des mises en situation pour valider leur niveau de connaissance et leur gestion de cas pratiques à l'issue du tirage au sort sans avoir reçu la formation.
Ensuite, ils poursuivront la prise en charge des patients conformément à leur pratique usuelle sans intervention additionnelle dans un premier temps.
Quatre mois après la passation de l'évaluation initiale, une session de formation sera ouverte aux participants ; à l'issue de laquelle, ils compléteront **de nouveau l'évaluation**. Une fois cette deuxième évaluation complétée, les participants seront amenés à compléter un **questionnaire de satisfaction** sur la formation (Schéma 1).